

Rapport du vérificateur général 2025

Gestion de l'itinérance et déneigement : un bilan globalement positif

Le 20 octobre 2026 – La Ville de Trois-Rivières a pris connaissance du plus récent rapport du vérificateur général portant sur l'efficacité des pratiques municipales en matière d'itinérance et de déneigement. Déposé lors de la séance municipale du 20 octobre, le rapport met en lumière la qualité des pratiques en place tout en formulant certaines recommandations visant à optimiser les ressources et à bonifier les mécanismes de suivi et d'évaluation.

À la lumière des audits réalisés, on peut conclure que la Ville a mis en œuvre des pratiques efficaces et conformes aux objectifs poursuivis.

Gestion de l'itinérance : des actions structurées et des partenaires mobilisés

Le rapport rappelle que l'itinérance constitue un enjeu en croissance partout au Québec. Trois-Rivières ne fait pas exception. Confrontée à cette réalité, la Ville a su se doter, en collaboration avec les organismes du milieu, d'un plan d'action permettant d'y répondre de façon coordonnée.

Parmi les éléments positifs relevés, le vérificateur général note que les informations nécessaires à la réalisation des actions sont accessibles, que les partenaires sont mobilisés et que la mise en œuvre du plan d'action progresse comme prévu. Le rapport met également en évidence le rôle important de l'escouade Nomade, dont l'intervention sur le terrain favorise le développement d'un lien de confiance avec les personnes en situation d'itinérance.

Parmi les pistes d'amélioration proposées figure la mise en place d'un outil qui permettrait d'obtenir une vue d'ensemble des projets et de leur financement. Il suggère aussi de préciser les indicateurs et les cibles du plan d'action, afin d'évaluer l'efficacité des actions et démontrer les effets positifs. La production d'un rapport complet pour permettre une reddition de compte exhaustive figure aussi parmi les recommandations.

Déneigement : des services efficaces, avec un potentiel d'optimisation

Dans son audit sur les opérations de déneigement, le vérificateur général conclut que la Ville met en place les moyens nécessaires pour assurer efficacement ses activités et offrir les niveaux de service attendus par la population, dans le respect des budgets disponibles et des normes environnementales applicables. Le rapport souligne également que la planification budgétaire en place est comparable à celle observée dans des villes de taille similaire.

Certaines pistes d'optimisation sont avancées, notamment en ce qui concerne le partage des activités entre les travaux réalisés en régie et ceux confiés à des

entrepreneurs externes. Le vérificateur général recommande par ailleurs d'améliorer le suivi en temps réel des véhicules affectés au déneigement grâce à des systèmes GPS et de poursuivre les démarches auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) afin d'augmenter la capacité d'entreposage de la neige.

Une culture d'amélioration continue bien ancrée

Les unités administratives concernées ont fourni des réponses aux recommandations formulées par le vérificateur général, concluant qu'elles sont possibles à mettre en place du point de vue administratif et opérationnel. Les décisions relatives aux actions à mettre en œuvre et aux investissements afférents sont la prérogative du conseil municipal.

D'année en année, la Ville accorde une grande importance aux recommandations du vérificateur général et en assure un suivi rigoureux. Depuis la création du Bureau du vérificateur général en 2003, 87,3 % des recommandations formulées ont été appliquées. Cette proportion atteint 95,6 % lorsque sont incluses les recommandations considérées en « progrès satisfaisant ». Ces résultats illustrent l'engagement constant de l'organisation à améliorer ses pratiques et les services offerts à la population.